

## Collectes et écocentre : quelques rappels utiles ...

*Pour les détails des collectes et l'horaire de l'écocentre, consultez le calendrier municipal.*

### L'écocentre :

Situé au service des Travaux publics, à côté de la caserne de Sécurité incendie.

Une preuve de résidence est exigée.

**Gratuit** : RDD, matières recyclables, métal, résidus verts, branches, pneus, peinture, ordinateurs. **Il y a certains frais pour les autres matériaux.**

### **Les RDD (résidus domestiques dangereux) :**

#### **NE LES METTEZ PAS AUX ORDURES**

Apportez les RDD à l'écocentre :

- solvants, peinture, huiles
- pesticides, aérosols, piles
- ampoules fluorescentes
- produits de piscine et spa (chlore), etc.

### **Les gros et petits électroménagers :**

Pour le ramassage des gros électros, contactez les Travaux publics au 450 621-4640.

Pour les petits appareils (ex : grille-pain), apportez-les à l'écocentre.

### **Le recyclage : les lieux de dépôt**

**Piles** : Travaux publics, hôtel de ville, Services communautaires, centre communautaire, bibliothèque, Sécurité incendie, centrale d'eau potable, toutes les écoles du territoire de Rosemère.

**Cédéroms** : Travaux publics, hôtel de ville, centre communautaire, bibliothèque, Sécurité incendie, Externat Sacré-Cœur.

**Cartouches d'encre** : Travaux publics, hôtel de ville, centre communautaire, bibliothèque, Sécurité incendie.

**Cellulaires** : Travaux publics, hôtel de ville, Services communautaires, centre communautaire, bibliothèque, Sécurité incendie, centrale d'eau potable.

**Vêtements** : balcon du presbytère de l'église Sainte-Françoise-Cabrini (rue de l'Église), conteneur bleu de FQDI : Couche-Tard montée Lesage / Northcote ou Grande-Côte / montée Sanche.

**Ordinateurs** : écocentre

### **Le Recyclage : le bac bleu**

Collecte automatisée, les lundis aux 2 semaines : fermez le couvercle complètement, et ne déposez rien hors du bac lorsque vous le déposez à la rue, **avant 7 heures le matin de la collecte, les roues orientées vers la maison.**

Pour savoir quelles matières sont recyclables, passez prendre un carton aimanté à l'hôtel de ville ou aux Travaux publics, ou encore visitez le site Internet de Tricentris à : [http://tricentris.com/pdf/bac\\_mode\\_demploi1.pdf](http://tricentris.com/pdf/bac_mode_demploi1.pdf)

**Les Composteurs** : surveillez le Rosemère Nouvelles du printemps pour connaître les détails sur les formations offertes, incluant un composteur, pour seulement 25\$.

### **Les ordures ménagères :**

Conseil : procurez-vous un bac vert standardisé et robuste

Pour infos : 450 621-4640

Ne mettez pas aux ordures :

- gazon et résidus verts
- RDD, dont les piles !
- équipement informatique et électronique (apportez-les à l'écocentre)
- médicaments périmés (apportez-les à votre pharmacie)

**Les lunettes** : apportez vos vieilles lunettes à votre lunetterie; elles seront acheminées à « Optométristes sans frontières », via le Club des Lions, et redistribuées aux plus démunis de la planète.

**Les matelas** : en avisant votre détaillant avant la livraison de votre nouveau matelas, il pourrait récupérer gratuitement votre vieux matelas. Informez-vous !

### **Les collectes de branches :**

**Une collecte débutant en mai; une autre débutant en octobre**  
Consultez le calendrier municipal pour connaître les dates précises, ou appelez les Services techniques et travaux publics, au 450 621-4640.

Déposez les branches en bordure de la rue avant le début de la collecte. Il y a une seule collecte par rue par période. En dehors de ces périodes, vous pouvez les apporter en tout temps à l'écocentre.

### **Les collectes de résidus verts :**

Dans des sacs transparents ou de couleur orange

Déposez-les en bordure de la rue avant 7 heures le matin de la collecte

**10 collectes annuellement, réparties au printemps et à l'automne.**

Consultez le calendrier municipal pour les dates précises.